

Publié le 17 juin 2017.  
Dernière modification : 18 janvier 2025.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## COMPAGNIE LYONNAISE DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE (COLYAF)

AEC 1922-256 — Cie lyonnaise de l'Afrique équatoriale française, 31 *bis*, place Bellecour, LYON.

Capital. — Sté an., f. le 26 août 1921, 1 million de fr. en 2.000 actions de 500 fr. libérées de 250 fr., dont 1.000 actions d'apport. — Travaux publics et privés : fabric. de matériaux d'entreprise ; culture et élevage ; import. et export., ferronnerie, matériel d'entreprise, vêtements, vins. — Oléagineux, ivoire, bois.

Conseil. — MM. Eug. Bourgeat, présid.-admin. dél. ; Augustin Grenier, v.-présid. ; Martial Brunet, Roger Keller-Dorian, Émile Kochansky, Léon Silvin, Alex. Simonin, admin. ; Marius Merlin, admin.-direct.

---

### RHÔNE

(*Les Archives commerciales de la France*, 24 février 1923)

Lyon. — Modification. — Soc. dite Cie LYONNAISE de l'AFRIQUE ÉQUATORIALE, 12, Alphonse-Fochier. — Capital porté à 1.250.000 fr.

---



Coll. Jacques Bobée

COMPAGNIE LYONNAISE DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE  
Société anonyme  
au capital de 1.000.000 fr. divisé en 2.000 actions de 500 fr. chacune

Constituée par décision de l'assemblée générale du 26 août 1921.  
Statuts annexés à un acte de déclaration de souscription aux minutes de  
M<sup>e</sup> Petitpierre, notaire à Lyon, du 18 août 1921.

TITRES FRANÇAIS 10 c. POUR 100 FR.  
ABONNEMENT  
69

Siège social à Lyon, 12, rue Alphonse-Fochier

ACTION DE CINQ CENTS FRANCS AU PORTEUR  
entièrement libérée

Lyon, le 2 octobre 1923

Un administrateur (à gauche) : ?

Un administrateur (à droite) : ?

Imp. F. Rey, 57, rue Franklin, Lyon.

MOYEN-CONGO  
La vie administrative  
(*Les Annales coloniales*, 14 décembre 1923)

Par arrêté en date du 24 octobre 1923, sont nommés membres sortants du Comité consultatif du commerce, de l'agriculture et de l'industrie de Brazzaville :

MM. Liotard, directeur de la Compagnie lyonnaise de l'Afrique équatoriale française...

---

Compagnie lyonnaise de l'Afrique Equatoriale française.  
(*La Journée industrielle*, 11 septembre 1924)

Ass. ord. et ext., 23 septembre, à Lyon. 49, rue de la République. Nomination d'administrateur. Création de nouvelles parts de fondateur et ratification de l'augmentation du capital.

---

Compagnie lyonnaise de l'Afrique Équatoriale Française  
(*Revue générale du froid*, décembre 1924-janvier 1925)

Une récente assemblée tenue à Lyon a rendu définitive l'augmentation du capital, porté de 1 million à 1.775.000 francs par la création de 1.550 actions de 500 francs.

---

MOYEN-CONGO  
LA VIE ADMINISTRATIVE  
Conseil d'administration  
(*Les Annales coloniales*, 23 août 1926)

Ont été nommés membres du conseil d'administration de la colonie du Moyen-Congo pour l'année 1926 :

Membres notables suppléants. — MM. ... Cruchet <sup>1</sup>, directeur de la Compagnie Lyonnaise [de l'AEF].

---

(*Les Archives commerciales de la France*, 3 juin 1927)

LYON, — Modification. — Soc. dite Cie LYONNAISE de l'AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE. — Transfert du siège 27, q. Bibliothèque.

---

---

<sup>1</sup> Émile Gaston Cruchet (Caudéran, 1889-) : fils d'Émile Léon, secrétaire général et administrateur de la Cie française du Haut-Congo.





Coll. Serge Volper

COMPAGNIE LYONNAISE  
DE

L'AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE

Société anonyme au capital social de 1.775.000 fr.  
divisé en 17.750 actions de 100 fr. chacune entièrement libérées

Siège social à Lyon, 27, quai de la Bibliothèque

Société constituée par décision de l'assemblée générale du 26 août 1921.  
Statuts annexés à un acte de déclaration de souscription aux minutes de  
M<sup>e</sup> Petitpierre, notaire à Lyon, du 18 août 1921.  
Modifiés par les assemblée générale des 16 décembre 1922, 23 septembre 1924, 27  
février 1925 et 20 septembre 1927

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au Journal officiel  
du 20 octobre 1927

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR  
entièrement libérée  
Un administrateur (à gauche) : Keller-Dorian  
Un administrateur (à droite) : Grenier



Lyon, le 14 décembre 1927

Capital porté à 3.000.000 de fr.  
Assemblée générale extraordinaire du 30 mars 1928

Imp. Noirclerc & Fénétrier, Lyon



Coll. Serge Volper  
Idem

Droit de timbre acquitté par abonnement  
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*  
du 13 décembre 1927

PART DE FONDATEUR AU PORTEUR

.....  
Imp. Noirclerc & Fénétrier, Lyon



## CAPITAL PORTÉ DE 1.775.000 À 3 MF

Afrique Equatoriale Française (Compagnie Lyonnaise de l'),  
27, quai de la Bibliothèque, à Lyon  
(*Le Journal des débats*, 10 mai 1928)

- 1° Émission, en une ou plusieurs fois, de 70.000 actions nouvelles de 100 francs ;
- 2° inscription à la cote des parts numéros 2.001 à 3.000, des actions anciennes numéros 1 à 30.000 et des actions nouvelles numéros 30.001 à 100.000.



Coll. Peter Seidel

COMPAGNIE LYONNAISE DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE  
Société an. au capital de 3.000.000 de fr.  
divisé en 30.000 actions de 100 fr. chacune entièrement libérées

Siège social à Lyon, 27, quai de la Bibliothèque

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*  
du 20 avril 1928, p. 4587

Société constituée par décision de l'assemblée générale du 26 août 1921  
Statuts annexés à un acte de déclaration de souscription aux minutes de  
M<sup>e</sup> Petitpierre, notaire à Lyon, le 18 août 1921.  
Modifiés par les assemblées générales des 16 décembre 1922, 23 septembre 1924,  
27 février 1925, 20 septembre 1927 et 30 mars 1928

---

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR  
entièrement libérée  
Un administrateur (à gauche) : Roger Keller-Dorian  
Un administrateur (à droite) : Grenier  
Lyon, le 21 avril 1928  
Imp. Noirclerc & Fénétrier, Lyon

---

C. O. L. Y. A. F.  
(*Le Journal des finances*, 22 juin 1928)

Les actions de la Compagnie lyonnaise de l'Afrique Equatoriale Française (C. O. L. Y. A. F.), donnent lieu depuis quelque temps à des transactions suivies aux environs de 260. Cette société, au capital de 3 millions, 30.000 actions de 100 francs, auxquelles s'ajoutent 3.000 parts de fondateur, a un objet très vaste. Actuellement, elle participe à la construction du chemin de fer Brazzaville-Océan ; elle édifie une briqueterie, d'une capacité de 5 millions de briques par an ; elle a organisé un service fluvial de transports  
..... [mots manquants]

d'acquérir diverses concessions dont elle envisage l'exploitation. Enfin, elle étudie diverses participations minières et possède des propriétés immobilières à Brazzaville même.

C'est là, comme on le voit, un vaste champ ouvert à l'activité de cette société qui, sous [la] nouvelle direction qui l'anime, doit pouvoir tirer un meilleur parti des éléments dont elle dispose.

---

NÉCROLOGIE  
(*Les Annales coloniales*, 20 septembre 1928)

Nous apprenons les décès de M. Créatin (Roger), employé à la Colyaf, décédé à Brazzaville.

---

À VENDRE  
(*L'Étoile de l'AEF*, 5 décembre 1931)

80.000 briques provenant de la liquidation judiciaire d'Oliveira, au prix de 170 francs le mille, à prendre à M'Pila, concession de la Colyaf. S'adresser à M. Chérubin, liquidateur, Palais de Justice, BRAZZAVILLE.

---

VOL À BRAZZAVILLE  
(*L'Étoile de l'AEF*, 9 avril 1932)



Dans la nuit de mercredi à jeudi, des escarpes ont dû s'introduire dans l'immeuble de la Faillite Colyaf, dénommé *L'Aiglon*, à Brazzaville.

Au matin, les portes ont été trouvées ouvertes et une serrure avait été fracturée. Cette maison, abandonnée depuis plusieurs mois, était meublée.

Il n'a pas encore été possible d'évaluer le montant du vol. Une enquête est ouverte.

---

Compagnie lyonnaise de l'Afrique Equatoriale Française e  
(*La Journée industrielle*, 29 juin 1934)

Lyon, 27 juin. — Une assemblée extraordinaire est convoquée à Lyon pour le 4 juillet, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant : démission collective du conseil d'administration et nomination d'un nouveau conseil ; confirmation de pouvoirs au conseil pour réaliser l'augmentation de 500.000 fr. du capital et sa réduction de 3 millions 500.000 fr. à 500.000 fr., attribuer aux actionnaires une action de jouissance nouvelle pour six actions de capital et transférer le siège social à Brazzaville.

---

FAILLITES — LIQUIDATIONS  
(*Le Journal des finances*, 9 avril 1937)

COMPAGNIE LYONNAISE DE L'AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE (C. O. L. Y. A. F.). Faillite, jug. du trib. de commerce de Lyon du 12 mars 1937. Siège : 27, quai de la Bibliothèque, à Lyon.

---